



contrat de travail cdi

Par **julia8940**, le **21/01/2019** à **23:23**

J'ai travaillé dans une entreprise pendant près de deux ans, mais auparavant, je travaillais sans contrat de travail. Il y a 7 mois, mon patron m'a annoncé qu'il me régulariserait et qu'il me donnerait un contrat de cdi sur mon passeport brésilien, mais que pendant 3 jours, j'ai découvert que mon contrat n'avait aucune garantie. Je n'ai pas de numéro de sécurité sociale et, pendant tout ce temps, ma réduction de plus de 300 euros par mois sur la masse salariale disait que c'était la même chose pour les impôts, mais maintenant, il sait que j'ai découvert l'escroquerie et j'ai peur de l'être. renvoyé sans aucun droit parce que je suis seul ici dans le franc avec deux enfants a payé tous mes factures de location et je ne sais pas quoi faire parce qu'il m'a trompé et j'ai toujours travaillé dur pour eux depuis que je suis parti dimanche à domindo avec des nettoyeurs ne sais pas le que pour faire la solution le fait que cette irrégulière ne me donne droit à rien je suis désespéré

Par **P.M.**, le **22/01/2019** à **08:28**

Bonjour tout d'abord,

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une organisation syndicale ou d'un avocat spécialiste...